

**PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS
RELATIFS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

Le Compte administratif (CA) est le document budgétaire qui rend compte à l'assemblée délibérante de l'exécution du budget annuel qu'elle a adopté.

Le compte administratif 2021 présente un résultat global excédentaire de 351 977,38 € se décomposant en un excédent de fonctionnement de 422 420,95 € et un déficit d'investissement, après restes à réaliser, de 70 443,57 € ;

Le CA 2021 de la Caisse des écoles se présente de la façon suivante :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisés mouvements réels	10 146 719,90 €	10 402 504,14 €	255 784,24 €
Réalisés mouvements d'ordre	114 844,24 €	0,00 €	-114 844,24 €
Restes à réaliser			
Résultat n-1		281 480,95 €	281 480,95 €
Sous-total	10 261 564,14 €	10 683 985,09 €	422 420,95 €
Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisés mouvements réels	353 855,99 €	20 183,00 €	-333 672,99 €
Réalisés mouvements d'ordre	0,00 €	114 844,24 €	114 844,24 €
Restes à réaliser	16 938,53 €		-16 938,53 €
Résultat n-1	0,00 €	165 323,71 €	165 323,71 €
Sous-total	370 794,52 €	300 350,95 €	-70 443,57 €
Total	10 632 358,66 €	10 984 336,04 €	351 977,38 €

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Dépenses :

Les dépenses réelles, réalisées au cours de l'exercice 2021, s'élèvent à 10 146 719,90 € contre 9 123 775 € en 2020 soit en hausse de 11,2 %, et se ventilent, pour les principales lignes budgétaires, de la manière suivante :

	CA 2020	CA 2021	Evolution
<u>Charges à caractère général (chapitre 011)</u>	2 394 794,86 €	3 071 553,97 €	28,3%
<u>dont notamment :</u>			
611 - Prestation de service (restauration scolaire et mini-séjours)	2 167 595,53 €	2 786 276,90 €	28,5%
6068 - Matières et fournitures	38 541,54 €	45 376,69 €	17,7%
60622 - Livres et récompenses	12 418,65 €	9 660,22 €	-22,2%
6156 - Maintenance matériel de restauration	51 864,40 €	49 899,63 €	-3,8%
<u>Charges de personnel (chapitre 012)</u>	6 706 744,36 €	7 051 591,11 €	5,1%
<u>dont notamment :</u>			
6411 - Trait. Personnel titulaire	1 212 623,65 €	1 153 719,20 €	-4,9%
6413 - Trait. Personnel non titulaire	2 935 897,80 €	3 243 571,68 €	10,5%
6451 - Cotisations URSSAF	911 659,27 €	968 081,27 €	6,2%
6215 - personnel affecté par la col de rattachement	758 487,00 €	885 984,00 €	16,8%
6453 - Cotisations retraites	562 152,38 €	427 895,54 €	-23,9%
<u>Autres charges de gestion courante</u> <u>(chapitre 65)</u>			
créances irrécouvrables (non valeur et éteintes)	19 988,61 €	19 955,16 €	-0,2%

Pour le chapitre 011 (charges à caractère général) :

Les charges à caractère général sont marquées par une hausse de 28,3 % qui s'explique par la reprise de l'activité après les différents confinements de 2020.

La réduction des dépenses pour les livres de fin d'année pour les enfants de grandes sections de maternelle et les élèves de CM2 s'explique par la baisse du nombre d'élèves. Ces derniers ont ainsi reçu un ouvrage intitulé « *La 6^{ème}. Tout pour réussir son année* ». Un livre de contes intitulé « *7 histoires de créatures fantastiques* » a été remis aux enfants des grandes sections de la maternelle.

S'agissant du chapitre 012 (charges de personnel) :

Les dépenses de personnel sont en hausse de 5,1 % par rapport au CA 2020 essentiellement due à l'atténuation des effets de la crise sanitaire.

B) Recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement réalisées au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 10 683 985,09 € contre 9 519 138,96 € en 2020 soit en hausse de 12,2 %. Elles se ventilent de la manière suivante :

- **Les « produits des services » (70)** sont essentiellement composés des participations familiales pour la restauration, les centres de loisirs, les mini-séjours et les ateliers,

- Le chapitre « dotations et participations » (74) est constitué de la subvention de la Ville à la Caisse des écoles, de la participation de la CAF et de la subvention de l'Etat.

	CA 2020	CA 2021	Evolution
70 - Produit des services	3 517 974,44 €	4 433 062,97 €	26,0%
dont notamment :			
70882-Vente de repas	1 958 803,29 €	2 633 376,57 €	34,4%
7067-Activités périscolaires	1 557 320,65 €	1 797 788,90 €	15,4%
74 - Dotations et participations	5 955 238,34 €	5 942 718,63 €	-0,2%
dont notamment :			
7474-Participation de la Commune :	4 605 260,00 €	4 455 260,00 €	-3,3%
748-Participation de la CAF du Val-de-Marne	1 147 102,53 €	1 243 239,63 €	8,4%
74718-subvention de l'Etat	202 875,81 €	244 219,00 €	20,4%

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élevant à 353 855,99 € (hors restes à réaliser) contre 83 550,68 € en 2020, ont été notamment exécutées comme suit :

Les dépenses d'investissement	CA 2020	CA 2021	Evolution
2151 - Matériel, Outillage et Installations des Cantines Scolaires (chariots, robots de cuisine ...)	46 615,45 €	325 470,86 €	598,2%
2183-matériel de bureau et informatique	0,00 €	918,29 €	
2184 - Mobiliers (tables, chaises, claustra...)	24 740,98 €	17 361,44 €	-29,8%
2188 - Equipements divers	12 194,25 €	10 105,40 €	-17,1%

En recettes d'investissement réelles, l'exécution se présente comme suit :

Dotations, fonds divers et réserves	CA 2020	CA 2021	Evolution
	74 009,82 €	20 183,00 €	-72,7%
dont notamment:			
10222 - F.C.T.V.A.	24 862,00 €	20 183,00 €	-18,8%
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	49 147,82 €	0,00 €	-100,0%

III – AFFECTATION DE L'EXCEDENT

Il est proposé au comité d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de 422 420,95 € de la façon suivante :

- en recettes d'investissement au compte 1068, l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 70 443,57 €

- en section de fonctionnement au poste 002, l'excédent de fonctionnement reporté pour 351 977,38 €.

L'ensemble de ces éléments a été présenté et adopté par le Comité de la Caisse des écoles en date du 30 juin 2022.